



PHIL'INFO

Le bulletin d'information du Café Philo de Narbonne

N° 112 - Mars 2018

Jeudi 29 mars : Qu'entendre par masculinité ?

Prochaine séance du Café Philo de Narbonne le jeudi 29 mars à partir de 18h à la M.J.C. de Narbonne...

Qu'est-ce qu'un homme, par opposition à une femme ? La question, dont la réponse semblait aller de soi depuis des millénaires, se pose aujourd'hui, après la révolution féministe et la « théorie du genre »...

Texte d'introduction à la dernière séance (25 janvier 2018 à la M.J.C.) :

« Que penser de l'inconscient ? », par Michel Tozzi

Qu'est-ce que l'inconscient ?

Une hypothèse formulée par Freud à la fin du 19^e pour expliquer la structure et le fonctionnement de notre psychisme. Notre psychisme est constitué de pulsions, d'origine essentiellement sexuelles (eros), mais aussi agressives (thanatos), refoulées (c'est-à-dire rendues inconscientes) par notre éducation.

L'intérêt de l'hypothèse

- **Son pouvoir explicatif.** Les maladies psychiques (ex : névroses, psychose, perversion) s'expliquent par la forme des relations que nous avons entretenues dans l'enfance avec nos parents, en particulier notre mère. Le rêve peut se comprendre comme la réalisation déguisée d'un désir refoulé par notre surmoi qui exerce une censure sur nos pulsions, relâchée durant le sommeil. La culture ou la civilisation sont des formes de sublimation, c'est-à-dire de détournement et de canalisation de nos pulsions vers des objets nobles (création artistique, recherche scientifique...)

- **Son pouvoir opératoire.** La cure psychanalytique est une thérapie des troubles psychiques qui va travailler sur l'interprétation par un analyste de l'expression de cet inconscient par la parole (talking cure) de l'analysant (le patient).

Est-elle crédible ? La question épistémologique

Cette hypothèse, qui se veut à la fois explicative et opératoire, a profondément influencé depuis un siècle les sciences humaines et la thérapie mentale. Elle est déclinée différemment dans l'histoire de la psychanalyse (E. Roudinesco) par des auteurs différents et souvent en désaccord entre eux sur certains points (ex : Adler, Jung, Lacan, Dolto...). Mais l'hypothèse d'un inconscient psychique leur est commune. La question est de savoir si elle est **scientifiquement valide**. L'inconscient ne peut par définition, puisqu'il n'est pas conscient, être observé. On ne peut le connaître que par des effets dont il est supposé être à l'origine (les rêves, tel trouble psychique...). Popper en conclut que ce n'est pas une hypothèse au sens scientifique. Les sciences cognitives n'en parlent guère.

Les thérapies comportementales critiquent la longueur, l'efficacité et la cherté d'une cure. Freud se voulait un scientifique, et non un philosophe, mais il est considéré comme tel par sa conception nouvelle de l'homme. Alors, avons-nous vraiment un inconscient ?

La question éthique : sommes-nous responsable de notre inconscient ?

La découverte de l'inconscient, soyons prudent son hypothèse, pose un problème moral de taille : la responsabilité éthique et juridique implique un sujet libre, conscient de ses actes et de ses conséquences. Mais qu'en est-il de cette liberté si nos actes sont déterminés à notre insu par notre inconscient ; qu'en est-il de notre responsabilité si nous ne sommes pas libres. Sommes-nous responsables de notre inconscient, si nous ne le connaissons pas, si nous ne voulons inconsciemment rien en savoir, à cause du refoulement.

La justice actuelle a tranché : nous sommes coupables si le juge suit l'expert qui nous a trouvés conscients de nos actes, même inconsciemment influencés ; et il y a non lieu (pas de jugement, mais souvent internement en hôpital psychiatrique), si mon entendement a semblé entravé dans sa lucidité au moment des faits commis.

Mais au niveau éthique ? Althusser, qui a étranglé sa femme dans un moment de confusion psychique, revendiquait d'être jugé pour pouvoir être considéré comme sujet responsable...

Lacan a par ailleurs défini dans un de ses séminaires (*L'éthique*) une éthique de/pour la psychanalyse, qu'il résumait ainsi : « Ne pas être lâche sur son désir ». Traduire : avoir le courage de toujours continuer à désirer (car le désir est moteur de vie, sinon on vit comme si l'on était déjà mort), mais sans jamais croire que l'on sera comblé (l'accès à la jouissance totale est mortifère, car l'on cesse de désirer)...

Synthèse de la dernière séance : « Que penser de l'inconscient ? »

Séance du 25 janvier 2018
à la M.J.C. de Narbonne

[Animée par Michel Tozzi]

Synthèse écrite par Marcelle Tozzi

Comment arriver à la notion d'inconscient ?

1^{ère} hypothèse : si l'on diminuait les niveaux de conscience on arrivait au niveau 0. C'est là que commencerait l'inconscience (ex : les paliers de l'endormissement). C'est cette démarche qui a été celle de Freud quand il a formulé sa première représentation de l'appareil psychique : conscient, préconscient, inconscient. Ces observations ultérieures l'ont amené à la rectifier pour ne garder que la conscience et l'inconscient. C'est la 2^{ème} hypothèse : il y a une rupture entre les deux, pas un passage progressif de l'un à l'autre.

La deuxième hypothèse a vu se convertir ce qui était jusque là un adjectif (*être plus ou moins inconscient*) en un substantif : « avoir un inconscient ». A partir de là, les psychanalystes pouvaient se demander quel en était le fonctionnement, de quoi était-il fait, quelles en étaient les manifestations, comment était-il généré.

Le petit Robert donne du substantif « inconscient » la définition suivante : « Ce qui échappe entièrement à la conscience même quand le sujet cherche à le percevoir et à y appliquer son attention » (2^{ème} hypothèse).

A noter que l'on ne peut faire que des hypothèses, car aucune vérification expérimentale n'est possible, même si les effets qui peuvent être mis au compte de l'inconscient sont manifestes.

La question de responsabilité : si nous avons une large partie de nous-même qui est inconsciente, peut-on être jugé responsable, doit-on s'estimer comptable de nos pensées et de nos actes ? La justice est amenée à dire si une infraction a été commise en état de pleine conscience ou pas, ce qui n'est pas sans embarrasser les experts qui se défont en parlant de conscience partielle...

Le philosophe Althusser, qui souffrait de maladie mentale, dans un moment de trouble aigu a tué son épouse. Il a été conformément à la loi jugé non responsable de ses actes. Il a « bénéficié » d'un non lieu. Que peut-on penser de sa revendication d'être jugé, au risque d'une condamnation pénale ? Il semblerait que pour lui le fait de rendre des comptes à la société devait lui restaurer son statut de sujet (ici c'est être le sujet de son acte) et la dignité qui va avec.

L'hypothèse de l'inconscient, si elle est retenue, devrait sans doute engager à repenser la notion de responsabilité, comme H. Jonas l'a fait en ce qui concerne le futur et son aspect collectif.

Doit-on rester passif vis-à-vis de cette part inconnue de soi-même ? Non sans doute.

D'abord reconnaître que nous ne nous connaissons que dans une faible mesure, entendre les manifestations de l'inconscient et parfois accepter de se faire aider par un thérapeute, aborder sa vie avec une visée de sagesse hors de la fuite en avant que nous propose la société actuelle. Accepter l'idée de sa responsabilité malgré les déterminismes est une façon de se désaliéner.